

**ETABLISSEMENT PORTUAIRE DE LA BAIE DU REPOS
(EPBR)**

Siège Social Nouadhibou TEL : 45 74 63 53

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2018**

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE L'EPBR	3-4
II.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	5-7
III.	ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2018	8-15
IV.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	16-17
V.	NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS	18-34
VI. INTERNE	RECOMMANDATIONS REATIVES AU CONTROLE AU CONTRÔLE INTERNE	35-37

I. PRESENTATION DE L'EPBR

L'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos a été créé par le décret 96-071 du 23 Novembre 1996 modifié par le décret N°140-2014 du 17 Septembre 2014.

a. Missions :

L'EPBR est chargé, au terme du décret 96-071, de :

« Gérer l'ensemble des installations du Port de pêche artisanale de la baie du repos à Nouadhibou et leurs dépendances, d'en assurer l'entretien, l'exploitation, le renouvellement, l'amélioration et le cas échéant, l'extension décidée par arrêté du Ministre de tutelle. L'établissement portuaire de la baie du repos peut être chargé de la gestion de certains services publics connexes à sa mission telle que définie à l'alinéa 1^{er} ci-dessus, et notamment ceux entrant dans le cadre de la promotion de la pêche artisanale ».

b. Installations :

Les installations du port ont été réalisées en Trois phases pour un investissement global de Huit milliards d'ouguiyas.

La première phase, achevée en 1995, a été réalisée sur financement du FADES et de l'Etat mauritanien, la seconde et la troisième ont été réalisées sur financement de la coopération non remboursable du Japon (JICA).

Elles se composent de :

- Quatre pontons de débarquement/embarquement et avitaillement ;
- Douze pontons d'amarrage ;
- Un quai en palplanche de 200 mètres pour la pêche côtière ;
- Une halle au poisson avec une fabrique de glace, dix-huit magasins et des bureaux ;
- Un complexe frigorifique composé d'une fabrique de glace, d'une salle de traitement et de deux chambres de stockage ;
- Un atelier de réparation mécanique et navale avec un portique élévateur de 40T de capacité et un ensemble d'outillages pour les réparations techniques ;
- Deux cent seize entrepôts pour le stockage du matériel de pêche ;
- Un chenal de cinquante mètres de largeur et 2 à 2,5 mètres de profondeur ;
- Une digue de protection ;
- Un terre-plein aménagé ;
- Un dépôt de carburant ;
- Des bureaux.

Depuis le démarrage des activités de l'EPBR, Janvier 1997, la pêche artisanale n'a cessé de se développer grâce aux services fournis par le port, à la sécurisation des embarcations et à la concentration de la plus grande partie des activités de pêche artisanale au Port (achat et vente de poissons, réparation, vente de matériels de pêche, de glace, de carburant etc.).

A titre d'illustration : le nombre d'embarcations est passé de 450 en 1997 à plus de 4500 actuellement et la pêche côtière qui n'existe pas compte aujourd'hui une centaine de navires.

Une population estimée à plus de quarante mille personnes comprenant des pêcheurs, des mareyeurs, des réparateurs, des vendeurs de matériels de pêche... fréquente le port. Cette population se compose aussi bien de petits patrons de pêche que d'habitants de la ceinture de pauvreté de Nouadhibou et on y trouve toutes les couches sociales et toutes les régions du Pays.

c. Autres investissements

- Dragage en 2007 du bassin et du chenal portuaires, pour un investissement de 192 Millions levant ainsi le préalable posé par la coopération japonaise au financement de l'extension du port (4 milliards) qui a été réalisée en 2014-2015 et 2016 ;
- Acquisition d'un matériel de lutte contre les incendies (39 Millions d'ouguiyas).L'acquisition de ce matériel était devenue très urgente car plusieurs stations de carburant sont installées à l'intérieur du Port et beaucoup de produits inflammables (pots de poulpe, filets etc.) sont stockés dans les magasins se trouvant dans l'enceinte portuaire ;
- Construction de Cinq blocs sanitaires (17 Millions d'ouguiyas) ; le Port est devenu quasiment un village de pêche et toutes les missions des vétérinaires de l'Union Européenne ont recommandé la construction de latrines publiques ;
- Dallage de la zone comprise entre le goudron intérieur et le mur de clôture pour améliorer l'hygiène ;
- Construction d'un poste de santé pour les soins primaires conformément aux recommandations des vétérinaires européens ;
- Construction d'un poste pour la capitainerie du Port pour améliorer le contrôle et la surveillance des installations portuaires ;
- Construction d'une fabrique de glace pour répondre à la demande de glace qui a beaucoup augmenté grâce notamment à l'émergence de la pêche côtière (35 Millions) ;
- Construction d'une halle pour le poisson destiné à la consommation locale (18 Millions) ;
- Construction d'un château d'eau de mer (19 Millions) ;
- Réfection de la digue de protection et des pontons réalisés en 1996 et en 2002 ;
- Etude de faisabilité d'un réseau d'épuration des eaux usées.

d. Principales contraintes :

- Absence de réseaux d'épuration des eaux usées ;
- Absence d'un décret délimitant les domaines terrestre et maritime (Projet de décret au niveau du ministère des pêches) ;
- Absence d'un décret de police portuaire ;
- Faiblesse des ressources comparativement aux besoins de maintenance et de réparation des installations portuaires ;
- Encombrement du Port malgré la fin des travaux d'extension en 2016 ;
- Absence d'un système de dragage : selon une étude faite par la société japonaise ECOH Corporation, qui a réalisé les études de faisabilité de l'extension du Port en 2000, le volume de sable déposé annuellement dans le bassin et le chenal portuaires est estimé à 25.000 m³. Pour faire face à ce problème la société avait préconisé l'acquisition d'une drague, mais les ressources propres de l'EPBR ne permettent pas de faire un tel investissement.

II. *EL AZHAR LHOUSSAINE* *MOHAMED MOHAMED VALL*
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les membres du conseil d'administration de l'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR),

En exécution de la mission de Commissariat aux Comptes qui nous a été confiée par le Ministre de l'Economie et des Finances suivant l'arrêté N°00744/MEF/DTF de la 21/12/2017 portant désignation de certains Commissaires aux Comptes des Etablissements Publics, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

L'arrêté des états financiers relève de la responsabilité de la Direction de l'EPBR. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants instituant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction pour l'arrêté des comptes ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A. Vérifications et informations spécifiques :

1- *Vérifications spécifiques :*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ce point.

2- *Informations spécifiques :*

2-1- Rachat de la créance de l'EPBR sur Mauris-Bank :

- La faillite de la Mauris-Bank a occasionné la perte des fonds déposés par l'EPBR dans les livres de cette banque qui s'élevaient à 15 420 899 qui ont été, par conséquent, provisionnés à 100% au 31/12/2017.
- Au cours de l'exercice 2018, cette créance a été rachetée par la société Valencia Frigo pour un montant de 8 267 697,80 avec une remise gracieuse du reliquat de la créance soit 7 153 201,20. Le solde de Valencia Frigo est débiteur de 6 067 697,80 qui s'analyse comme suit :

Date	Libellés	Débit	Crédit
07/07/2018	Rachat créance EPBR sur Maurisbank	8 267 697,80	
01/08/2018	Versement partiel /Créance mauris-bank/compte EPBR à la Société Générale Mauritanie		1 000 000,00
02/08/2018	Versement partiel /Créance mauris-bank/compte EPBR à la Société Générale Mauritanie		1 000 000,00
06/09/2018	Versement partiel /Créance mauris-bank/compte EPBR à la Société Générale Mauritanie		200 000,00
	Total	8 267 697,80	2 200 000,00
	Solde débiteur au 31/12/2018		6 067 697,80
	Provision pour dépréciation		(6 067 697,80)
	Solde net après provision		0,00

- La provision de 6 067 697,80 constitue le reliquat de la provision globale du solde de l'EPBR à la Maurisbank qui était de 15 420 899 après déduction du montant de la remise gracieuse pour un montant de 7 153 201,20 et du versement de 2 200 000 effectué par Valencia Frigo.

2. 2.Tarification des fariniers

Nous avons constaté que la tarification fixée aux fariniers suivant l'arrêté ministériel N° 862 du 14/05/2015 dégage un chiffre d'affaires de 5 279 511 421,80 par an. Par contre, le chiffre d'affaires fixé selon le protocole d'accord entre les fariniers, la Zone Franche et EPBR est de 272 604 896.72 par an.

Ce qui constitue un manque à gagner pour l'EPBR qui s'analyse comme suit :

Libellés	Montants
Chiffre d'affaires estimé avec les fariniers	5,279,511,421.80
Taxe portuaire sur valeur	79,192,671.33
Taxe portuaire par KG	60,249,000.00
Total des taxes selon Arrêté N° 862 du 14/05/15	139,441,671.33
Taxe selon PV du 11/08/2015	7,200,000.00
Manque à gagner par EPBR	- 132,241,671.33

**B. Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au
31/12/2018 :**

Les états financiers qui nous ont été présentés se composent du Bilan, du compte de résultat, des tableaux de financement et des annexes, Les chiffres caractéristiques se présentent comme suit :

Rubriques	Exercice 2018 (en MRU)	Exercice 2017 (en MRU)
Total du bilan	158 333 048,23	118 906 731,4
Chiffre d'affaires	118 105 404,08	98 483 144,9
Résultat net de l'exercice	38 787 128,06	18 443 084,2

A notre avis, les états financiers qui nous ont été présentés sont réguliers et sincères dans tous leurs aspects significatifs et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Etablissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR) au 31 décembre 2018 et du résultat de ses opérations pour la période qui a pris fin à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis.

Nouadhibou, le 15 février 2019

Les Commissaires aux comptes

EL Azhar Lhoussaine

Mohamed Mohamed Vall

III.ETATS FINANCIERS

**ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2018**

EPBR**Bilan au 31/12/2018****Actif**

Désignations	Note	BRUT	Amort provisions	Net exercice 2018	Net exercice 2017
Frais immobilés	1	78,438,687.86	27,550,731.88	50,887,955.98	45,954,446.80
Frais de premier établissement		12,000.00	12,000.00	-	-
Charges à étaler sur plusieurs exercices		78,426,687.86	27,538,731.88	50,887,955.98	45,954,446.80
Frais Etudes et Recherches					
Immobilisations Corporelles	2	97,881,549.06	59,333,713.51	38,547,835.55	29,026,514.25
Agencement et aménagement de terrains		14,923,094.20	6,505,242.99	8,417,851.21	8,607,810.40
211-Agencement aménagement de terrains		4,865,446.60	2,859,973.17	2,005,473.43	2,200,091.20
212-Inst.,agens „amenag.,des construct”		8,870,657.60	3,473,712.42	5,396,945.18	5,273,587.60
213-Amor-Agencement Amenagement Installation		1,186,990.00	171,557.40	1,015,432.60	1,134,131.60
Constructions		23,436,526.50	7,352,372.26	16,084,154.24	8,641,290.48
212-Constructions		8,073,339.20	1,372,658.37	6,700,680.83	3,510,266.20
2101-Latrines		1,721,836.10	695,162.44	1,026,673.66	1,095,547.08
2107-Extention des bureaux (Etage)		812,786.43	302,540.26	510,246.17	542,757.60
2102-Construction poste Capitainerie		359,584.30	136,223.41	223,360.89	237,744.25
2103-Construction Poste Santé		788,899.80	291,199.83	497,699.97	529,255.96
2104-Construction Fabrique Glace		3,490,431.20	3,490,431.20	-	0.50
2105-Construction Halle Vente poisson		1,922,785.10	697,519.91	1,225,265.19	1,302,177.11
2109-Construction salle archive		505,232.24	121,255.74	383,976.50	404,185.80
2108-Construction bureau maintenance		307,954.93	73,909.18	234,045.75	246,363.95
221-Construction Salle de conference		788,768.40	23,663.04	765,105.36	772,993.03
223-Rehaussement mur de clôture		1,163,624.00	7,757.49	1,155,866.51	
2212-Construction mur de clôture		2,837,333.30	113,493.33	2,723,839.97	
2214-Construction toilettes publiques		663,951.50	26,558.06	637,393.44	
Installations complexes spécialisées		29,461,225.40	26,286,230.39	3,174,995.01	3,751,820.02
2142-Eclairage public		3,857,598.00	2,313,951.10	1,543,646.90	1,929,406.69
2125-Ouvrages d'infrastructure		3,341,163.00	3,341,163.00	-	-
2126-Dragage de bassin		17,123,127.80	17,123,127.80	-	-
2106-Construction Château d'eau		2,079,336.60	702,802.65	1,376,533.95	1,459,707.41
213-Inv.PPA		3,060,000.00	2,805,185.84	254,814.16	362,705.92
Materiel d'exploitation		8,523,699.60	3,500,173.79	5,023,525.81	4,153,514.11
214-Materiel d'exploitation		3,524,942.80	1,955,575.90	1,569,366.90	1,538,737.43
2141-Materiel anti-incendies		4,998,756.80	1,544,597.89	3,454,158.91	2,614,776.67
2151-Vedette		1,909,236.00		1,909,236.00	
216-Materiel de Bureau et informatique		6,081,625.40	3,939,740.12	2,141,885.28	1,815,114.52
215-Materiel de Transport		8,053,585.46	7,223,161.55	830,423.91	1,270,474.11
21801-Mobilier de Bureau		4,208,397.30	3,563,138.16	645,259.14	681,318.04
2181-Mobilier de logement		1,284,159.20	963,654.25	320,504.95	105,172.58
Immobilisation en cours	2	1,512,116.00		1,512,116.00	4,343,920.80
23002-Etude de faisabilité R.A des eaux usées		195,600.00		195,600.00	195,600.00
23003-Contrat reseau BICOF		647,036.00		647,036.00	647,036.00
Construction toilettes publiques					663,951.50
Construction mur de clôture					2,837,333.30
23008-Extension ex-bureaux gendar		669,480.00		669,480.00	
Immobilisations financières	3	35,998.60		35,998.60	35,998.60
Depots et cautions versées		35,998.60	-	35,998.60	35,998.60
Valeurs réalisables et disponibles	4	101,069,315.03	44,218,448.18	56,850,866.85	37,802,824.79
Fournisseurs débiteurs		5,000.00		5,000.00	152,500.00
Clients et comptes rataches		49,112,886.38	29,675,537.20	19,437,349.18	22,048,587.11
Personnel et comptes rataches		18,559,436.33	8,475,213.18	10,084,223.15	7,521,183.77
Etat et autres collectivités publiques				-	-
Débiteurs divers		6,067,697.80	6,067,697.80	-	
Banques et caisses		27,324,294.52	-	27,324,294.52	8,080,553.91
Comptes d'attente et de regularisations	5	10,498,275.25		10,498,275.25	1,743,026.00
Produits à recevoir		10,498,275.25		10,498,275.25	1,743,026.00
Totaux		289,435,941.80	131,102,893.57	158,333,048.23	118,906,731.43

EPBR**Bilan au 31/12/2018****Passif**

Rubriques	Note	Net exercice 2018	Net exercice 2017
Capitaux propres			
Reserves		25,285,648.68	8,902,775.30
Résultat en attente d'affectation des exercices antérieurs (solde créditeur)		16,170,521.67	16,170,521.67
Résultat en attente d'affectation des exercices antérieurs (solde débiteur)		-14,729,003.83	- 14,729,003.83
Résultat net de l'exercice	10	38,787,128.06	18,443,084.29
Subvention d' equipement recues		64,235,824.68	68,235,824.69
Subvention d equipement recues		68,235,824.68	72,735,824.69
Quote part inscrite en produits		-4,000,000.00	- 4,500,000.00
Situation nette	6	129,750,119.27	97,023,202.12
Dettes a long et moyen terme	7	3,510,414.00	3,424,964.00
Depot et cautions a plus d un an		3,510,414.00	3,424,964.00
Mise normes PPA			-
Dettes a court terme	8	24,669,565.96	17,548,238.71
Clients crediteurs		4,062,967.57	4,188,119.40
Fournisseurs et comptes rattaches			
Personnel et comptes rattaches			
Etat et autres collectivites publiques		19,827,468.39	11,705,260.51
CNSS		239,067.00	306,880.00
CNAM		510,063.00	1,347,978.80
Dividendes à distribuer		30,000.00	
Comptes de regularisation et d'attente	9	402,949.00	910,326.60
Charges à payer		402,949.00	910,326.60
Differences de conversion			
Comptes d attente à régulariser			
Totaux		158,333,048.23	118,906,731.43

EPBR

Tableau des résultats au 31/12/2018

Débit

Rubriques	Exploitation	Hors Exploitation	Total 31-12-18	Total 31-12-17
Determination des résultats d'exploitation et hors exploitation				
•Achats et variation de stock	8,137,223.86		8,137,223.86	6,635,079.90
•Achat de sous traitance	4,001,058.20		4,001,058.20	3,780,110.00
•Charges externes liées à l'investissement	6,414,474.13		6,414,474.13	6,706,724.60
•Charges externes liées à l'activité	6,134,141.23		6,134,141.23	3,910,529.18
Sous total consommation intermédiaire	24,686,897.42		24,686,897.42	21,032,443.68
•Charges et pertes diverses	497,490.00	7,153,201.20	7,650,691.20	853,608.30
•Frais du personnel	35,212,479.70	1,547,365.20	36,759,844.90	37,719,397.70
•Impôt et taxes et versements assi.	239,798.10		239,798.10	2,874,731.42
•Charges financières	95,893.56		95,893.56	80,779.85
•Dotations aux amortissements	11,440,691.10		11,440,691.10	8,957,401.32
•Dotations aux provisions	2,750,000.00		2,750,000.00	7,100,000.00
•Provisions aux personnels				
Solde créditeur	56,535,355.40		56,535,355.40	27,658,093.28
Totaux	131,458,605.28	8,700,566.40	140,159,171.68	106,276,455.54
Determination des résultats sur cession d'éléments de l'actif (84)				
Valeur des éléments cédés		Solde créditeur		
		Totaux	0.00	0.00
Determination du résultat net avant impôt (85)				
82-Résultat d'exploitation				
082-Résultat Hors exploitation			4,819,184.65	3,067,314.30
Résultat sur cession				
		Solde créditeur	51,716,170.75	24,590,778.98
		Totaux	56,535,355.40	27,658,093.28
Determination du résultat net (87)				
86-Impôt sur le bénéfice(IMF, IBIC)			12,929,042.69	6,147,694.75
86-Résultat net de la période (bénéfice)			38,787,128.06	18,443,084.25
		Solde créditeur		
		Totaux	51,716,170.75	24,590,778.99

EPBR

Tableau des résultats au 31/12/18

Crédit

Rubriques	Exploitation	Hors Exploitation	Total 31-12-18	Total 31-12-17
Determination des résultats d'exploitation et hors exploitation				
▪Materiel de manutention				
▪Location(magasins, bureaux, entrepôts)	788,619.83		788,619.83	764,056.60
*Location latrines	41,390.00		41,390.00	27,670.00
*Location fabrique de glace	318,600.00		318,600.00	359,360.00
*Taxe sur l'activité(Vente de glace)	597,309.50		597,309.50	459,389.50
*Taxe sur l'activité(Vente de Carburant)	921,582.60		921,582.60	1,194,600.00
▪Location Usine PPA	768,000.00		768,000.00	768,000.00
▪Location Atelier RAMPA	420,000.00		420,000.00	420,000.00
▪Location dépôt carburant	386,610.00		386,610.00	310,260.00
▪Location Terre-plein	12,228,108.63		12,228,108.63	12,850,636.03
▪Taxe portuaire	90,494,675.52		90,494,675.52	71,715,631.20
*Taxe sur les fariniers	7,200,000.00		7,200,000.00	7,200,000.00
Stationnement abusif	3,198,148.00		3,198,148.00	617,041.60
▪Vente badges et cartes accès	742,360.00		742,360.00	1,796,500.00
Sous total Production	118,105,404.08	0.00	118,105,404.08	98,483,144.93
▪Produit et profit divers	0.00	3,881,381.75	3,881,381.75	225,996.31
▪Quote part de la subvention virée au CR	4,000,000.00		4,000,000.00	4,500,000.00
▪Reprise sur provision	9,353,201.20		9,353,201.20	0.00
▪Reprise sur Ammor. Et Provisions	0.00		0.00	0.00
Solde débiteur		4,819,184.65	4,819,184.65	3,067,314.30
Totaux	131,458,605.28	8,700,566.40	140,159,171.68	106,276,455.54
Determination des résultats sur cession d'éléments de l'actif (84)				
84-Produits de cession d'éléments de l'actif des éléments cedés		Solde débiteur		
		Totaux	0.00	0.00
Determination du résultat net avant impôt (85)				
82-Résultat d'exploitation			56,535,355.40	27,658,093.28
082-Résultat Hors exploitation				
849-Moins values de cession		Solde débiteur		
		Totaux	56,535,355.40	27,658,093.28
Determination du résultat net de la période (87)				
85-Bénéfice avant impôt			51,716,170.75	24,590,778.99
		Solde débiteur		
		Totaux	51,716,170.75	24,590,778.99

EPBR**Calcul de la capacité d'autofinancement au 31/12/18**

Rubriques	Montants 2018	Montants 2017
Résultat net de la période	38 787 128,06	18 443 084,29
Dotations aux amortissements et provisions	14 190 691,10	16 057 401,32
Sous total (1)	52 977 819,16	34 500 485,61
Quote part de la subvention virée au compte de résultat	4 000 000,00	4 500 000,00
Reprise sur amort. Et provision	9 353 201,20	0,00
Sous total (2)	13 353 201,20	4 500 000,00
Capacité d'autofinancement (1) - (2) =	39 624 617,96	30 000 485,61

EPBR

Tableau de Financement I au 31/12/2018

Emplois Rubriques	Montants	Ressources Rubriques	Montants
1- Distribution de dividendes en cours d exercice	2 060 210,90	1- Capacite d' autofinancement de l'exercice	39 624 617,96
2- Acquisition de l'éléments de l'actif immobilisé	23 063 716,61	2- Cession ou réduction d'éléments de l'actif immobilisé	
a -Frais et valeurs incorporelles	0,00	3- Augmentation des capitaux propres	85 450,00
b -Immobilisations corporelles	23 063 716,61	*Depots et cautions recus	85 450,00
*Graosse reparation	10 203 016,15		
*Peinture marche	460 900,00		
*Etude et recherche	1 186 000,00		
*Suivi affaires Mauris Bank	720 473,00		
*Materiel lutte contre incendie	1 002 500,96		
*Rehaussement mur de cloture	1 163 624,00		
*Constructions	3 459 971,00		
*Vedette	1 909 236,00		
*Materiel d'exploitation	210 000,00		
*Materiel de bureau et informatique	909 100,00		
*Installation, Agencement, Aménagement	468 250,50		
*Mobilier bureau	364 000,00		
*mobilier de logement	337 165,00		
*Extention ex-bureaux genda	669 480,00		
3-Réduction des capitaux propres		4- Augmentation des dettes à longet moyen terme	
4-Remboursement des dettes a long et moyen terme		*Subventions d équipement Emprunt a long et moyen terme	
Total	25 123 927,51	Total	39 710 067,96
Variation F.R Solde crediteur =	14 586 140,45	Variation F.R. Solde debiteur =	
Totaux	39 710 067,96		39 710 067,96

EPBR

Tableau de Financement -II- au 31/12/2018

Rubriques	Solde (II) 2018	Solde (I) 2017	Variations II - I
Actif circulant	111 567 590,28	90 367 500,18	21 200 090,10
Fournisseurs débiteurs	5 000,00	152 500,00	-147 500,00
Clients et comptes rattachés	49 112 886,38	48 974 124,31	138 762,07
Personnel et comptes rattachés	18 559 436,33	15 996 396,96	2 563 039,38
Etat et autres collectivités publiques	0,00	0,00	0,00
Débiteurs divers	6 067 697,80		6 067 697,80
Banques et caisses	27 324 294,52	23 501 452,92	3 822 841,60
Comptes d'attente et de régularisations	10 498 275,25	1 743 026,00	8 755 249,25
Dettes à court terme	25 072 514,96	18 458 565,31	6 613 949,65
Clients créditeurs			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 062 967,57	4 188 119,40	-125 151,83
Facture à recevoir		0,00	0,00
Dividendes à distribuer	30 000,00	0,00	30 000,00
Etat et autres collectivités publiques	19 827 468,39	11 705 260,51	8 122 207,88
CNSS	239 067,00	306 880,00	-67 813,00
CNAM	510 063,00	1 347 978,80	-837 915,80
Concours financiers extérieurs		0,00	0,00
Créditeurs divers			0,00
Comptes d'attente et de régularisations	402 949,00	910 326,60	-507 377,60
Fonds de roulement net	86 495 075,32	71 908 934,87	14 586 140,45

IV.PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1-PRINCIPES COMPTABLES :

La comptabilité d'EPBR est tenue en conformité des règles telles que prévues par le Plan comptable Mauritanien (PCM).

1.1 Journaux comptables :

Il est ouvert dans les écritures d'EPBR, les journaux suivants :

- Le journal des banques ;
- Le journal report à nouveau ;
- Le journal des achats ;
- Le journal ventes ;
- Le journal des salaires ;
- Le journal de caisse (encassemens et décaissements) ;
- Le journal des opérations diverses.

1.2. Arrêt des comptes

Les comptes sont arrêtés chaque mois et les états comptables mensuels confectionnés au plus tard le dix du mois suivant.

1. 3. Manuel de procédures

Nous avons trouvé un manuel de procédures en place conçu depuis décembre 2007. Ce manuel n'est utilisé que partiellement.

1. 4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été fait le 23 août 1999 et reste en vigueur jusqu'au 31-12-2018.

1. 5. Statut du personnel

Nous avons trouvé sur place un statut du personnel qui date du 23 aout 1999. Seule la grille des salaires avait fait l'objet de modification en 2013.

1. 6 .Logiciel de comptabilité

Les opérations comptables sont traitées par le logiciel EBP COMPTABILITE PRO version 11.1.

V.NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

NOTES EXPLICATIVES

A. ACTIF**NOTE 1 : Frais et valeurs incorporelles immobilisés****1-1 Description de la rubrique :**

La rubrique des frais et valeurs incorporelles immobilisés s'élèvent au 31 décembre 2018 et 2017 respectivement à 78 438 687,86 et 65 868 298.73.

Le tableau suivant récapitule les frais et valeurs incorporels immobilisés au 31 décembre 2018 et 2017 :

Libellé	31-12-18	31-12-17	Variation	%
Frais de 1er établissement	12,000.00	12,000.00	-	0%
Frais d'études & de recherches	78,426,687.86	65,856,298.73	12,570,389.13	19%
Totauxbruts	78,438,687.86	65,868,298.73	12,570,389.13	19%
Amortissements	27,550,731.88	19,913,851.88	7,636,880.00	38%
Net	50,887,955.98	45,954,446.85	4,933,509.13	11%

1-2 Commentaires :

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 12 570 389,13 qui représente les acquisitions ci-après :

Libellé	Montant
Frais d'étude & recherche	1,186,000.00
Grattage & peinture	460,900.00
Grosse réparations	10,203,016.13
Affaires Maurisbank	720,473.00
Totaux	12,570,389.13

Les amortissements des frais & valeurs incorporelles immobilisés ont subi une augmentation de l'ordre d'un montant de 7 636 880 qui correspond à l'amortissement de 2018.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles et immobilisations en cours :**2-1 Description de la rubrique :**

Les immobilisations corporelles et immobilisations en cours nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2018 et 2017 respectivement à 40 059 951,55 et 33 370 435,18.

Les tableaux des immobilisations et des amortissements s'analysent comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2018
en ouguiya (MRU)

LIBELLE	DESIGNATION			
	Valeur Brute au 31/12/2017	Valeur des acquisition 2018	Sorties 2018	Valeur brute au 31/12/2018
Agencements, aménagements des Constructions	14,454,843.70	468,250.50		14,923,094.20
<u>Constructions</u>	15,311,646.68	8,124,879.82		23,436,526.50
MatérielComplexespécialisé	29,461,225.41			29,461,225.40
Matériel d'exploitation	7,311,198.80	1,212,500.80		8,523,699.60
Matériel de transport	8,053,585.47	1,909,235.99		9,962,821.46
Matériel de bureau et informatique	5,172,525.43	909,099.97		6,081,625.40
Mobilier de bureau	3,844,397.30	364,000.00		4,208,397.30
Mobilier de logement	946,994.20	337,165.00		1,284,159.20
Immobilisations en cours	4,343,920.80		2,831,804.80	1,512,116.00
Total	88,900,337.78	13,325,132.08	2,831,804.80	99,393,665.06

TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES AU 31/12/2018
(en ouguiya MRU)

LIBELLE	Valeur brute des Immobilisatio ns au 31/12/2018	AMORTISSEMENTS				Valeurnetteimmobilis ations au 31/12/2018	Valeurnetteimmobilisations au 31/12/2017
		Cumul au 31/12/2017	Dotation au 31/12/2018	Régularisati on	Amortissementscu mulés		
				(-)			
Agencements, aménagements des Constructions	14,923,094.20	5,847,033.18	658,209.81	-	6,505,242.99	8,417,851.21	8,607,810.52
<u>Constructions</u>	23,436,526.50	6,670,356.19	682,016.07	-	7,352,372.26	16,084,154.24	8,641,290.49
MatérielComplexespécial isé	29,461,225.40	25,709,405.38	576,825.01	-	26,286,230.39	3,174,995.01	3,751,820.02
Matériel d'exploitation	8,523,699.60	3,157,684.69	342,489.10	-	3,500,173.79	5,023,525.81	4,153,514.11
Matériel de transport	9,962,821.46	6,783,111.36	440,050.19		7,223,161.55	2,739,659.91	1,270,474.11
Matériel de bureau et informatique	6,081,625.40	3,357,410.91	582,329.21		3,939,740.12	2,141,885.28	1,815,114.52
Mobilier de bureau	4,208,397.30	3,163,079.26	400,058.90		3,563,138.16	645,259.14	681,318.04
Mobilier de logement	1,284,159.20	841,821.62	121,832.63		963,654.25	320,504.95	105,172.58
IMMOBILISATIONS EN COURS	1,512,116.00	-	-	-	-	1,512,116.00	4,343,920.80
Total	99,393,665.06	55,529,902.60	3,803,810.91	-	59,333,713.51	40,059,951.55	33,370,435.19

2.2. Commentaire :

Les acquisitions de l'exercice 2018 sont réparties comme suit :

- **Agencements, aménagements des terrains :**

L'augmentation des agencements et aménagements des terrains s'élève à 468 250,50 qui correspond aux travaux ci-après :

Libellé	Montant
Construction d'une porte d'entrée	298,000.00
Travaux d'aménagement chenal	170,450.50
Totaux	468,450.50

- **Constructions :**

L'augmentation du poste construction s'élève à 8 124 879,82 correspondant aux travaux de constructions ci-après :

Libellé	Montant
Travaux de réhaussement du mur	1,163,624.00
Construction mur de clôture & aménagement	6,297,304.30
Construction de toilettes publiques	663,951.52
Totaux	8,124,879.82

- **Matériel d'exploitation :**

L'augmentation de cette rubrique s'élève à un montant de 1 212 500,80 qui correspond aux acquisitions ci-après :

Libellé	Montant
1 motopompe Demarier 60 L / MM	210,000.00
Divers matériels anti-incendie	1,002,500.80
Totaux	1,212,500.80

- **Matériel de transport :**

L'augmentation de ce poste s'explique par l'acquisition d'une vedette de servitude qui porte sur un montant de 1 909 236,00.

- **Matériel de bureau et informatique :**

L'augmentation de ce poste s'élève à 909 099,97 qui correspond à l'acquisition de divers matériels informatiques tels que : des imprimantes, des ordinateurs et des frais relatifs à la conception de logiciel de facturation qui devraient être, en principe, passer dans le compte « *Frais & valeurs incorporelles immobilisés* ».

- ***Matériel de bureau :***

L'augmentation de cette rubrique s'élève à 364 000,00 qui portent essentiellement sur l'acquisition de divers mobiliers de bureau.

- ***Mobilier de logement :***

L'augmentation de ce poste s'élève à 337 165,00 MRU qui s'analyse comme suit :

Libellé	Montant
Quote-part ameublement	217,000.00
Ameublement de la mosquée	42,250.00
Divers matériels d'ameublement	77,915.00
Totaux	337,165.00

- ***Immobilisations en cours :***

Le poste « Immobilisations en cours » porte sur un montant de 1 512 116,00 qui s'analyse comme suit :

Libellé	Montant
Etude de faisabilité du réseau assainissement des eaux usées	195,600.00
Contrat / BICOF	647,036.00
Extension bureau gendarme	669,480.00
Totaux	1,512,116.00

NOTE 3 -Immobilisations financières :

Les immobilisations financières représentent des dépôts et cautionnements versés s'élevant au 31 décembre 2018 à un montant de 35 998,60 MRU contre le même montant en 2017.

NOTE 4 - Valeurs Réalisables & disponibles :

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à 56 850 866,85 contre 37 802 824,80 en 2017. L'augmentation de ce poste s'analyse comme suit :

Libellé	Notes	31-12-18 (MRU)	31-12-17 (MRU)	Variation	%
Fournisseursdébiteurs	4_1	5,000.00	152,500.00	- 147,500.00	-97%
Clients et comptesrattachés	4_2	49,112,886.38	48,974,124.31	138,762.07	0%
Personnel et comptesrattachés	4_3	18,559,436.33	15,996,396.96	2,563,039.38	16%
Débiteurs divers	4_4	6,067,697.80	-	6,067,697.80	#DIV/0!
Banques&caisse	4_5	27,324,294.52	23,501,452.92	3,822,841.60	16%
Moins provision pour créances douteuses	4_6	- 29,675,537.20	- 26,925,537.20	- 2,750,000.00	10%
Moins provision pour créances sur le personnel	4_7	- 8,475,213.18	- 8,475,213.18	0.00	0%
Moins provision pour dépréciation compte débiteurs divers	4_7	- 6,067,697.80	-	- 6,067,697.80	#DIV/0!
Moins provision pour dépréciation compte financier	4_7	-	- 15,420,899.00	15,420,899.00	-100%
Totaux		56,850,866.85	37,802,824.80	19,048,042.05	50%

4 - 1. Fournisseurs débiteurs :

Le solde de ce poste s'élève à 5 000 MRU et s'analyse comme suit :

Libellé	31-12-2018 (MRU)
Cheikh O/ Med Mahmoud	5 000.00
Total	5 000.00

4 -2-Clients et comptes rattachés :

Le solde débiteur de la rubrique clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

Clients	Soldes au 31/12/2018
Client PPA	630 324,00
RAMPA/GIE	375 340,00
Client Med Beibou	1 682 500,00
Clients Fariniers	1 800 000,00
SOFAPOP	18 500 000,00
Clients Divers	25 442 609,62
Client FRIPECHE	147 288,77
Client patimi	29 000,31
Client FAC SARL	13 543,20
Client AFC SARL	10 340,00
Client AL	13 920,00
Client Sadfe	4 030,00
Client Khouna	19 900,00
Mohamed	2 978,40
Client Mohamed	108 000,00
Client Kaire	15 300,00
Client Med Aly	3 876,28
Client Drg plus	313 935,80
TOTAL	49 112 886,38
Provisions forfaitaires	29 675 537,20
Solde net de provisions	19 437 349,18

Constats :

- Les provisions pour dépréciation des comptes clients sont constituées de manière forfaitaire
- Certaines créances dues par un certain nombre de clients, surtout au niveau des clients du Terre -plein, ne sont pas individualisées et sont regroupées dans un compte « Clients divers » pour un montant de 25 442 609,62.

Recommandations :

- Procéder à un recensement des locataires du terre-plein en vue de déterminer la liste nominative des clients divers ;

- Constituer une provision pour dépréciation des créances à hauteur de 15 954 849,18 représentant le solde des clients douteux s'analysant comme suit :

Solde comptable net des provisions	19 437 349,18
Déduction créance saine client Mohamed Beiba	(1 682 500,00)
Clients créance saine clients fariniers	(1 800 000,00)
Total	15 954 849,18

4 - 3. Personnel & comptes rattachés

Ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	Valeur brute	Provisions pour dépréciation	Solde au 31/12/2018
Avances au personnel	18 559 436,33	8 475 213,18	10 084 223,15

✓ **Constats :**

La valeur brute des avances pour un montant de 18 559 436,33 se décompose comme suit :

○ Avances au personnel en activité	10 084 223,15
○ Avances au personnel ne faisant plus partie de l'effectif du personnel (Provisionnées à 100%)	8 475 213,18
Total : 18 559 436,33	

✓ **Recommandations :**

- Classer dans un compte Débiteurs Divers, le solde des avances accordées au personnel qui ne fait plus partie de l'effectif ;
- Elaborer la balance âgée des avances accordées au personnel en activité en précisant l'ancienneté de la créance et le délai de remboursement ;
- Virer dans un compte de la classe 2 « Prêts au personnel » tout encours d'avances dont le délai de remboursement est supérieur à un an.

4-4 Débiteurs divers :

Le solde de ce poste représente le reliquat à payer par l'acheteur de la créance de l'EPBR sur Mauris-bank, Valancia Frigo et s'analyse comme suit :

Date	Rubriques	Débit	Crédit
07/07/2018	Rachat créance EPBR sur Maurisbank	8 267 697,80	
01/08/2018	Versement partiel /Créance Mauris-bank/compte EPBR à la Société Générale Mauritanie		1 000 000,00
02/08/2018	Versement partiel /Créance Mauris-bank/compte EPBR à la Société Générale Mauritanie		1 000 000,00
06/09/2018	Versement partiel /Créance Mauris-bank/compte EPBR à la Société Générale Mauritanie		200 000,00
	Total	8 267 697,80	2 200 000,00
	Solde débiteur au 31/12/2018		6 067 697,80
	Provision pour dépréciation		6 067 697,80
	Solde net après provision		0,00

4 -5 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique s'élève à 27 324 294,52 en 2018 contre 8 080 553,92 en 2017 et s'analyse comme suit :

Libellés	31-12-18 (MRU)	31-12-17 (MRU)
BADH	-	1,554.62
GBM	-	5,922.67
BMCI	665,629.45	377,854.34
ORABANK	365,776.33	500,788.92
BPM	9,521,404.43	6,600,527.07
BPM-IN	5,856.20	8,033.60
SGM	353,401.67	530,852.90
SGM INV		8,871.20
BMS	322,403.20	20,542.60
DFI	11,978,992.90	23,109.30
NBM	-	56.70
MAURISBANK		15,420,899.00
BFI	4,079,630.34	-
CAISSE	31,200.00	2,440.00
Moins provision sur compte Maurisbank		15,420,899.00
Total	27,324,294.52	8,080,553.92

Les rapprochements bancaires sont faits à la date du 31.12.2018 ce qui confirme l'exactitude des soldes bancaires.

Le procès-verbal d'inventaire de la caisse au 31/12/18 existe. Le solde physique est conforme au solde comptable.

NOTE 5 - Comptes de régularisation et d'attente :

Le compte de produits à recevoir se chiffre à 10 498 275,25 au 31/12/2018 qui représente les factures qui seront encaissées en 2019. Ce poste s'analyse comme suit :

Libellé	Montant
Précompte SMCP	6,300,000.00
Location magasins	478,942.00
Terre-plein	3,030,378.25
Location fabrique de glace	92,700.00
Reliquat produits à recevoir 2017 à régulariser	596,255.00
Totaux	10,498,275.25

A. PASSIF**NOTE 6 - Situation Nette :**

La situation nette s'élève aux 31 décembre 2018 et 2017 respectivement à 129 750 119I, 27 et 97 023 202,12 et s'analyse comme suit :

Libellés	31-12-18	31-12-17	Variation	%
Réserves	25,285,648.68	8,902,775.30	16,382,873.38	184%
Reports à nouveau (solde créditeur)	16,170,521.67	16,170,521.67	-	0%
Reports à nouveau (solde débiteur)	- 14,729,003.83	- 14,729,003.83	-	0%
Résultat net de l'exercice : bénéfice	38,787,128.06	18,443,084.29	20,344,043.77	110%
Subvention d'équipements reçue	68,235,824.68	72,735,824.69	- 4,500,000.01	-6%
Quote-part subvention inscrite au compte de résultat	- 4,000,000.00	- 4,500,000.00	500,000.00	-11%
Total Situation Nette	129,750,119.27	97,023,202.12	32,726,917.15	34%

Commentaire :

En conformité avec la lettre du Ministre de l'Economie et des Finances N° 1879 du 13/12/2018 , le résultat de l'exercice 2017 d'un montant de 18 443 084,28 a été affecté comme suit :

Libellé	Montant
Intérressement des membres du conseil	340,000.00
Un mois de salaire pour le personnel	1,720,210.90
Le reliquat est passé dans les réserves	16,382,873.38
Totaux	18,443,084.28

Le résultat de l'exercice 2018 enregistré représente un bénéfice de 38 787 128,06 ; soit une augmentation de 110% par rapport à l'exercice 2017.

Recommandation :

La quote-part de la subvention d'équipement ne doit pas être compensée avec la subvention d'équipement. Elle doit rester cumulée au compte quote-part virée au compte de résultat jusqu'à apurement total de la subvention d'équipement.

Nous vous demandons de procéder à l'analyse de ce compte en se référant à son historique.

NOTE 7-Dettes à long & moyen terme :

Ce compte représente les cautions à plus d'un an reçues des clients pour garantir les risques de non-paiement de ces derniers. Il se chiffre au 31/12/18 à 3 510 414,00.

NOTE 8 - Dettes à Court terme :

Les dettes à court terme s'élèvent aux 31 décembre 2018 et 2017 respectivement à 24 669 565,96 et 17 548 238,71 et s'analysent comme suit :

Libellé	Notes	31-12-18 (MRU)	31-12-17 (MRU)	Variation	%
Fournisseurs & comptes rattachés	4_1	4,062,967.57	4,188,119.40	(125,151.83)	-3%
Etat et autres collectivités locales	4_2	19,827,468.39	11,705,260.51	8,122,207.88	69%
CNSS	4_3	239,067.00	306,880.00	(67,813.00)	-22%
CNAM	4_4	510,063.00	1,347,978.80	(837,915.80)	-62%
Dividendes à distribuer	4_5	30,000.00	-	30,000.00	#DIV/0!
Totaux		24,669,565.96	17,548,238.71	7,121,327.25	41%

8.1- Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde créditeur de la rubrique « Fournisseurs et Comptes rattachés » s'analyse comme suit :

Libellé	31-12-18 (MRU)
Avl-Tour	31,620.00
AMI	60,000.00
LoyerMaison El Kassem	90,000.00
MST	1,584,169.92
EtsMoustaghbal	310,766.00
ETR-ML	232,910.70
DIRASSAT	30,500.00
EtsNaim	5,950.00
ASMA Qualité	27,000.00
AFM	39,000.00
EtsNour Service	30,481.80
Ets AMDER SERVICE	45,388.80
FAC-CONSULTING	117,600.00
ETS MoyasserGénéral	1,183,427.98
General tranding service	20,351.00
HODHS UNIP	253,801.37
Total	4,062,967.57

Point d'audit :

Nous avons remis à la comptabilité des modèles de lettre de circularisation pour nous assurer des soldes des fournisseurs, clients et banques etc. Et nous n'avons pas reçu de réponse au moment d'éditer notre rapport de mission.

8.2-Etat et Autres Collectivités Publiques :

Le solde de ce compte s'élève à 19 827 468,39 au 31 décembre 2018 et s'analyse ainsi :

INTITULES	Soldes au 31/12/2018 en MRU	Payement en 2019	Reliquat à payer
Impôt sur le Resultat(BIC 2017)	3,685,616.00	3,685,616.00	-
Impôt sur le Resultat(BIC 2018)	12,929,042.69	-	12,929,042.69
ITS(Impot sur Traitement et Salaire)	478,939.10	240,004.00	238,935.10
TVA à Decaisser	285,244.06	-	285,244.06
IMF Precompte	2,250,477.97	-	2,250,477.97
IRF	87,805.93	87,805.93	-
IRCM	40,098.30	40,098.30	-
CF	70,243.64	70,243.64	-
TOTAL	19,827,467.69	4,123,767.87	15,703,699.82

L'impôt BIC 2018 d'un montant de 12 929 042,69 sera payé en deux tranches égales en conformité avec la réglementation fiscal ; soit 50% au 31/03/2019 et le reliquat au 30/06/2019.

✓ Constat :

- La Direction Générale des impôts réclame un montant de 5 334 676 relatif aux pénalités sur les impôts BIC, ITS, IMF et TVA suivant une situation fiscale de l'EPBR établie le 5/2/2019 ;
- Les pénalités n'ont pas été saisies en comptabilité et un projet de lettre de demande de remise gracieuse de ces pénalités est en cours d'élaboration

✓ Recommandations :

Pour éviter des pénalités de retard, il faut payer les impôts au titre de l'ITS, la TVA et l'IMF dans les délais légaux.

8.3- : Autres organismes sociaux :

- **CNSS :**

Le montant de 239 067,00 représente les cotisations au titre du 4^e trimestre 2018 et qui seront payées au début de l'exercice 2019.

- **CNAM :**

Le montant de 510 063,00 MRU représente les cotisations de la CNAM représentant les cotisations du 4^e trimestre 2018.

Recommandation :

Nous vous recommandons de procéder au paiement dans les délais légaux.

NOTE 9 : Comptes de régularisation et d'attente :

Le compte de régularisation et d'attente s'élève à 402 949,00 qui s'analyse comme suit :

Libellé	Montant
Honoraire des commissaires aux comptes	170,000.00
Honoraire BURED	189,785.00
Facture Somelec	43,164.00
Totaux	402,949.00

NOTE 10 : les comptes de résultats :

Les comptes de charges et de produits ont évolué comme suit :

- ***Charge :***

Libellés	2018	2017	VARIATION	%
Achats d'approvisionnements non stockés	8,137,223.86	6,635,079.90	1,502,143.96	23%
Achats de sous-traitance	4,001,058.20	3,780,110.00	220,948.20	6%
Charges externes liées à l'investissement	6,414,474.13	6,706,724.60	- 292,250.47	-4%
Charges externes liées à l'activité	6,134,141.23	3,910,529.18	2,223,612.05	57%
Charges et pertes diverses	7,650,691.20	853,608.30	6,797,082.90	796%
Frais du personnel	36,759,844.90	37,719,397.70	- 959,552.80	-3%
Impôts et taxes	239,798.10	2,874,731.40	- 2,634,933.30	-92%
Charges financières	95,893.56	80,779.86	15,113.70	19%
Dotation aux amortissements	11,440,691.10	8,957,401.32	2,483,289.78	28%
Dotation aux provisions	2,750,000.00	7,100,000.00	- 4,350,000.00	-61%
Totaux	83,623,816.28	78,618,362.26	5,005,454.02	6%

- **Produits :**

Libellés	2018	2017	VARIATION	%
Location (bureaux, magasin, entrepôts)	788,619.83	764,056.60	24,563.23	3%
Location latrines	41,390.00	27,670.00	13,720.00	50%
Location fabrique de glace	318,600.00	359,360.00	- 40,760.00	-11%
Taxes sur l'activité (vente de glace)	597,309.50	459,389.50	137,920.00	30%
Taxes sur l'activité (vente de carburant)	921,582.60	1,194,600.00	- 273,017.40	-23%
Location usine PPA	768,000.00	768,000.00	-	0%
Location atelier RAPA	420,000.00	420,000.00	-	0%
Location dépôt carburant	386,610.00	310,260.00	76,350.00	25%
Location terre pleine	12,228,108.63	12,850,636.03	- 622,527.40	-5%
Taxes portuaires	90,494,675.52	71,715,631.20	18,779,044.32	26%
Taxes sur les fariniers	7,200,000.00	7,200,000.00	-	0%
Stationnement abusif	3,198,148.00	617,041.60	2,581,106.40	418%
Vente badges & cartes d'accès	742,360.00	1,796,500.00	- 1,054,140.00	-59%
Produits & profits divers	3,881,381.75	225,996.31	3,655,385.44	1617%
Quote-part de la subvention virée au compt	4,000,000.00	4,500,000.00	- 500,000.00	-11%
Reprise sur provision	9,353,201.20		9,353,201.20	
Totaux	125,986,785.83	103,209,141.24	22,777,644.59	22%

- **Résultat :**

Libellés	2018	2017	VARIATION	%
Bénéfice d'exploitation avant impôt	56,535,355.40	27,658,093.29	28,877,262.11	104%
Bénéfice hors exploitation avant impôt		-	-	#DIV/0!
Perte hors exploitation avant impôt	- 4,819,184.65	- 3,067,314.30		
Total Bénéfice avant impôt	51,716,170.75	24,590,778.99	27,125,391.76	110%
IMF	12,929,042.69	6,147,694.70	6,781,347.99	110%
Bénéfice net	38,787,128.06	18,443,084.29	20,344,043.77	110%

VI.RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'examen des procédures du contrôle interne et des vérifications des opérations comptables et commerciales, nous avons fait un certain nombre de constats .Nous formulons ci - après, des recommandations de nature à améliorer la circulation des informations au niveau des différents services et le traitement comptable des opérations de l'établissement.

N °	OBJET	Constats	Recommandations
1	Inventaire des immobilisations corporelles	<ul style="list-style-type: none"> - une commission d'inventaire désignée par note de service N° 0006/DG du 24/12/2018 a procédé à l'inventaire physique des matériels et mobiliers de bureau au 31/12/2018. 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'inventaire physique des ouvrages, constructions, matériels de transports et ouvrages d'infrastructures.
2	Suivi des clients et recouvrement des créances	<ul style="list-style-type: none"> - La Direction de l'exploitation dispose d'un logiciel de facturation des clients pour les volets suivants : pirogues, bateaux, terre-plein, locations. - La facturation est générée automatiquement au niveau de la caisse pour le suivi du recouvrement des factures : - Le logiciel fournit des listings des clients facturés et la situation des paiements grâce à un réseau intégré entre la facturation et la caisse. - Au niveau de la comptabilité les clients du terre-plein sont tenus de manière globale sans identification individuelle des clients, notamment au niveau du terre-plein. 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une liaison réseau avec la comptabilité pour harmoniser les situations des clients tenus par la comptabilité et ceux tenus par la Direction de l'exploitation. - Procéder à un inventaire physique des clients du terre-plein et le rapprocher avec les situations comptables et celles établies par la Direction de l'exploitation. - Sur cette base, procéder au traitement comptable adéquat - effectuer périodiquement des rapprochements entre la comptabilité et la Direction de l'exploitation.

N°	OBJET	Constats	Recommandations
3	Gestion de la tarification des taxes portuaires	<p>L'application informatique de la Direction de l'exploitation permet de procéder aux facturations des clients sur la base des tarifs en vigueur. Toutefois, pour ce qui concerne la SMCP et les fariniers, le traitement est différent :</p> <p>➤ Pour la SMCP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a pas de facturation ; les paiements en faveur de l'EPBR se font sur la base d'un ordre de virement émis par la SMCP en faveur de l'EPBR sans déterminer le mode de calcul du montant objet du virement. La comptabilité enregistre le montant perçu uniquement sur la base de ce document - La SMCP promet de fournir désormais à l'EPBR les relevés des sommes précomptées. <p>➤ Pour les fariniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paiement d'un forfait mensuel : suivant le procès-verbal de réunion du 11/8/2015 tenu entre l'EPBR, l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou et la Fédération Nationale des Pêches (section fariniers) ; il a été convenu que les fariniers payeront un forfait mensuel de Six millions d'ouguiya (6 00 000 MRU par mois soit 7 200 000 MRU par an). - La tarification à appliquer est régie, en principe, par l'arrêté N° 862/MSGPR/MF du 14/5/2015 modifiant la tarification de l'EPBR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir avec la Fédération Nationale des Pêches et l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou les termes de ce paiement forfaitaire par rapport à l'arrêté ministériel qui définit la tarification de l'EPBR.
4	Paramétrage des comptes de saisie des écritures comptables	<p>Le nombre de chiffres des comptes de saisie des écritures comptables n'est pas fixe, ce qui entraîne un chevauchement des comptes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Paramétrier le logiciel de comptabilité de façon à avoir un nombre fixe de caractères des numéros de comptes de saisie des écritures.